

L'INDUSTRIE DE LA CONSERVE...

BANLIEUE LEGUMIERE DE LA LOTHARINGIE...

(Suite de la page 1)

Dans les départements de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, les conditions sont toutes différentes. L'unité d'exploitation est sans comparaison : les exploitations de 80-100 hectares couvrent de 40 à 50 % de la superficie totale des exploitations. Au lieu de s'insérer dans le cadre d'une polyculture, ces cultures industrielles s'insèrent dans le cadre d'une monoculture (céréales, betteraves à sucre) avec ce que cela représente comme puissance d'investissements, comme dynamisme dans l'utilisation rationnelle de matériel moderne. L'aide de l'Etat y est paradoxalement bien plus importante : 4 500 F par exploitation en Picardie (région qui recouvre en gros ces trois départements contre 1 300 F par exploitation en Bretagne. L'implantation des industries peut se faire rationnellement en tenant compte à la fois du « groupage » de la production et de la distance au lieu d'expédition. Cinquante producteurs peuvent approvisionner une usine d'une capacité de 40 000 caisses. Ces trois départements sont situés entre la région du Nord et la région parisienne deux régions industrielles (donc de nombreux consommateurs) bénéficiant ainsi d'un réseau très dense de canaux, de routes et de voies ferroviaires qui ne peut être comparé avec celui, colonial, de la Bretagne. Le prix de revient s'en ressent.

PERSPECTIVES

On ne peut être que sceptique. Chez les industriels, on rencontre deux attitudes suivant le niveau de produc-

tion et l'origine financière. Le plus inquiétant est l'auto-satisfaction : nos usines n'ont rien à envier, notre qualité c'est bien connu... Le secrétaire général du Syndicat des fabricants de conserves du Finistère ne s'exprimait pas autrement. M. Chacun, qui fait partie de ceux qui ont transféré leurs usines, a l'honnêteté d'avouer que l'argument qualité est désormais sérieusement mis en doute par les nouvelles régions productrices. Heureux ceux qui peuvent planter leur tente ailleurs !

En un siècle, la structure de l'industrie de la conserve a peu évolué ; au contraire, ses défauts n'ont fait que s'accroître : multiplication des marques, dissémination, maintien d'un nombre effarant de courtiers, concurrence entre courtiers, concurrence entre conserveurs. Dans cette ambiance, il eut été étonnant qu'on débouche sur la constitution d'un groupement d'industriels avec des moyens financiers importants. Les producteurs paysans, quant à eux, ont été les premières victimes et seront les derniers à payer les frais du maintien de cet archaïsme colonial. Complexes coopératifs, travaillant avec des groupements d'agriculteurs, resteront des rêves.

Inutile de s'étendre sur la responsabilité du pouvoir puisque, nous l'avons vu, à la base jouent en grande partie des questions d'infrastructure.

Le problème de la conserve démontre une fois de plus l'urgence de doter la Bretagne d'un pouvoir démocratique de décision qui seul pourra planifier l'économie bretonne.

Y.-C. VEILLARD

NON A T. V. !

(Suite de la page 1)

L'Agriculture, Rochereau, qui ait défendu les "droits de la province bretonne" et notamment celui des agriculteurs bretons : faut-il lui rappeler comment il traitait MM. Gouvernec et Léon.

Nous ne nous étendrons pas sur la basse démagogie qui tient lieu de programme à cet étrange et dangereux candidat à la présidence de la République. Nous trouvons inquiétante l'audience qu'il a trouvée : s'il y avait beaucoup de vieux nostalgiques de la "France du maréchal", s'il y avait des très jeunes, à qui on peut penser que ça passera, il y avait aussi beaucoup d'hommes jeunes ou dans la force de l'âge. Cette candidature est une aubaine inespérée pour l'extrême-droite française en lui offrant une tribune exceptionnelle devant l'opinion publique : la diffusion de "Europe-Action" à l'entrée et à la sortie de ces deux réunions est à cet égard significative. Elle permet à une droite complexée depuis la guerre, qui, au moment de l'O.A.S. ne montrait qu'à demi de quel côté penchait ses sympathies, de faire une démarche vers l'extrême-droite, vers le fascisme et le racisme. Le decorum de la salle était un signe : musique composée de marches militaires et de morceaux de Beethoven — en attendant Wagner —, tribune ressemblant à un cénotaphe recouvert d'un immense trapeau tricolore, quadril-

lage de la salle par un service d'ordre. Bien sûr, elle reste divisée, mais dans ses divisions mêmes elle est dangereuse, comme en témoigne cette bizarre galette des rois où M. Cornu, candidat "libéral" (sic), côtoyait Pougade et le colonel Trinquier. Ce n'est pas par hasard que Tixier-Vignancour cherche à séduire la clientèle des petits artisans, des petits commerçants et des paysans aux prises avec la "planification marxiste" ; il ne faut pas conclure de là que c'est aussi peu dangereux et aussi épisodique que le poujadisme des années 1955-1956. Pougade n'avait pas de structures ni de doctrine pour accueillir la masse de cette clientèle. Derrière Tixier, il y a les structures du fascisme et la doctrine du nationalisme français : « Personne ne doit être exclu pour excès de patriotisme... » Comprenez qui voudra !

Vieux politicien, Tixier n'a pas hésité d'un coup de chapeau à "M. Jean Fréville, maire de Rennes", parce que s'opposant à l'U.N.R. Le but recherché était de quémander des voix M.R.P. et nul doute qu'il n'y en ait pour Tixier aux élections présidentielles ; en échange, on aimerait savoir si le démocrate chrétien M. Fréville accepte, pour conserver sa mairie, les voix de l'extrême-droite aux élections municipales de Rennes.

Les organisations antifascistes ne doivent pas se contenter de hausser les épaules ; elles doivent prendre l'initiative : Tixier-Vignancour s'est trop vanté de ce que la "droite nationale" l'ait pris.

Y.-C. V.

Le fait du mois

C'est une lettre qu'a reçue Le Peuple breton et qui illustre la misère des petits artisans, de ceux qui aiment le beau travail, de ceux que le pouvoir prétend périodiquement défendre et protéger contre l'industrie capitaliste concentrée... Ce témoignage permettra de mesurer, dans un domaine précis, la fiscalité, le chemin qu'il y a entre les discours ou les promesses électorales et la réalité...

« Je suis artisan, fabriquant moi-même des produits que je livre personnellement à 700 clients... de Basse-Bretagne. Travailleurs indépendants comme moi, ils sont outrés de l'injustice fiscale du gouvernement français qui cherche notre rapide disparition en favorisant certaines formes de distribution.

A titre d'exemple, je vous cite mon cas personnel : actuellement, mon gain fiscal est établi à

Impôts sur le revenu	2 732 F	} 5 206 F
Charges sociales non déduites	2 274 F	
Reste un gain familial de	11 294 F	

Evidemment, si j'étais salarié, avec mes deux enfants à charge, je serai exonéré d'impôts. Et je constate (illustration patente de l'égalité à la française) que je paie plus d'impôts sur le revenu que les 68 autres ménages avec enfants de la cité où j'habite, bien que beaucoup ont des revenus supérieurs au mien ! »

LE PEUPLE BRETON SE PENCHE SUR SON PASSÉ

CHRONIQUE CULTURELLE

« Ce n'est pas une chose indifférente, quel arbre pousse auprès de ma maison natale »

Bertolt BRECHT,

Le Cercle de Craie Caucasien.

La récente thèse de doctorat de M. Léon Fleuriot a attiré l'attention des milieux celtisants sur cette période particulièrement intéressante de notre histoire, qui commençant avec l'établissement des Bretons en Armorique vers le milieu du V^e siècle, se termine au XI^e siècle avec la francisation de plus en plus poussée de la noblesse.

Il existe assez peu d'études sérieuses sur cette époque et il n'est pas toujours aisé d'y démêler l'histoire d'avec la légende. Le discrédit dans lequel sont traditionnellement tenues l'histoire de Bretagne et les études celtiques en général, ne favorise guère la formation de chercheurs compétents. Notre reconnaissance envers des pionniers comme Léon Fleuriot n'en est donc que plus grande.

On divise généralement l'histoire de la langue bretonne en trois périodes : la période du vieux breton, celle du moyen breton et enfin celle du breton moderne, la moins connue étant évidemment la période du vieux breton. Exaltée par certains au-delà du raisonnable, systématiquement dénigrée par d'autres, la culture de nos lointains ancêtres reste une grande méconnue. Le problème est de savoir si tous les Gwénolé, les Efflam, les Ronan, les Kado et autres "moines défricheurs" ne furent que de barbares aventuriers mal dégrossis ou si, au contraire, ils possédèrent une véritable culture. L'absence de manuscrits en vieux breton semblerait donner raison à leurs détracteurs. Mais il est d'autres faits qui nous autorisent à plus d'optimisme. Il existe toute une littérature hagiographique bretonne en latin à la fois plus ancienne et plus considérable que celle des autres pays celtiques.

Si l'on en croit M. Fleuriot, la production en langue locale devait être surtout orale, encore qu'il subsiste des preuves de l'existence d'œuvres écrites. Le fragment du manuscrit de Leyde qui est parvenu jusqu'à nous est le reste d'un traité de médecine bilingue. L'existence de textes de lois écrits, semblables aux codes gallois, est également hors de doute et bien des mots en vieux breton qui jalonnent les textes latins, permettent de croire à l'existence d'un théâtre populaire très vivant.

Mais la meilleure preuve de cette tradition écrite, reste la persistance jusqu'au XVII^e siècle d'un système savant de versification analogue à celui qu'utilisaient les anciens bardes gallois. Il demeure que les textes bretons de cette époque sont très rares. Mais le désastre connu par la Bretagne lors de l'occupation normande peut expliquer bien des choses. L'exode des classes dirigeantes s'accompagna d'un véritable pillage des monastères. Certains livres de Landévennec, de Redon, ou de Saint Gildas, suivirent leurs propriétaires en exil, mais il y en eut beaucoup d'au-

tres qui furent détruits par les torches des envahisseurs.

Si les Irlandais et les Gallois ont conservé tant de leurs richesses premières, c'est que ni les uns ni les autres ne conquirent à cette époque des vicissitudes historiques comparables aux nôtres. Pourtant, comme le note fort justement L. Fleuriot : « Le nombre relativement élevé des gloses subsistantes dans de telles conditions, fait penser que la masse des gloses en vieux breton a été considérable et plus généralement qu'un grand nombre de manuscrits ont été rédigés dans les abbayes bretonnes, principalement à Landévennec. »

Cette abondante production s'expliquerait par la situation favorable qui fut celle du brezoneg pendant les premiers temps de son installation sur le continent. Nul autre pays celtique n'avait au IX^e siècle une organisation aussi solide que celle du royaume gouverné par Salomon ou Alain Le Grand. La langue est utilisée dans les classes les plus hautes. Qu'il s'agisse de l'archevêque de Dol, du roi, ou de sa suite. Il n'est pas jusqu'aux éléments de langue romane qui ne succombent à la mode des noms bretons. Dans la partie Est du pays, la situation du breton devait ressembler fortement à celle du français en Angleterre du XII^e au XIII^e siècle. Les liens restent très étroits avec les Bretons insulaires. La différenciation linguistique entre le breton et le gallois est à peine commencée. Le livre de Llandav signale le cas du prince gallois Guidnerth soumis à une pénitence publique, qu'il devait aller accomplir à Dol-de-Bretagne : « Car Guidnerth lui-même et les Bretons et l'archevêque de cette terre étaient de la même langue et de la même nation bien qu'ils fussent séparés par la distance. »

Vers la fin du XII^e siècle, Giraldus Cambrensis insiste lui aussi sur les caractères communs entre les deux peuples.

Ces relations ne sont d'ailleurs pas à sens unique. Si les "saints" Samson, Gildas, Briec, Malo, etc., sont originaires d'outre-Manche, Oudocens, Iltut et Cadfan, très populaires en Galles, sont nés en Armorique. Bref, avant l'occupation normande, les contemporains semblent avoir raison de qualifier les peuples britanniques de "unius linguae, unius nationis".

Mais l'exil des élites bretonnes, quoique temporaire, va porter un coup sévère à cette situation favorable. « Jusque-là tournée vers le Nord, écrit Fleuriot, la Bretagne continentale s'ouvre vers l'Est. Moins puissants, moins indépendants, les souverains se francisent par de nombreux mariages avec les familles d'Anjou, du Maine, et par la fixation de leur résidence à Nantes ou Rennes qui n'ont jamais cessé de parler le roman puis le français. » Lorsque les ténèbres normandes se dissiperont le royaume de Bretagne aura vécu, cédant la place à la "Royale Duchée".

Yann-Ber PIRIOU.

L'HISTOIRE D'IFFIG

Le vieux nationaliste irlandais passe en confession à Dublin...

— Mon père, je m'accuse d'avoir envoyé à l'hôpital un percepteur écossais qui mettait en doute ma déclaration fiscale ; d'avoir assommé un Londonien un soir où j'étais ivre ; d'avoir envoyé au cimetière deux douzaines de policiers anglais pendant la guerre d'indépendance...

— Assez plaisanté, répond le prêtre irlandais : ce sont vos péchés que vous devez dire ici...

VENTES - ACHATS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS
COMMERCES
Toutes locations

Mme Pérennes

10, rue des Boucherles - QUIMPER
Tél. : 29-08

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



CÔTES-DU-NORD. — Une des plus vieilles entreprises du métal en Bretagne, les papeteries Vallée, de Belle-Isle-en-Terre, vont fermer le 1^{er} mars prochain, mettant en chômage 90 ouvriers et employés. C'est un exemple typique du colonialisme français en Bretagne. Qu'on en juge : cette entreprise avait été rachetée il y a quelques années par une firme du Nord de la France, mais elle avait continué à fonctionner jusqu'à présent. Tout le matériel va être démonté et sera remis en service dans une usine de la firme dans le Nord.

FINISTÈRE. — A Quimper, le marché de l'emploi se rétrécit encore : Mather et Platt (métallurgie) : 40 licenciés sur 700 ; Filats Bleus : ralentissement et inactivité ; Filasse d'Arvor : diminution des horaires, actuellement 32 heures par semaine ; Chancerelle : fermeture pure et simple entraînant la mise à la rue de 70 travailleurs, on majorité des femmes.

ILLE-ET-VILAINE. — La Société Sapitex, de Fou-

gères, avait il y a un an un atelier à Rennes. Elle y employait une cinquantaine de personnes. Mais le contrat de location de l'immeuble qu'elle occupait au boulevard de Chézy n'ayant pu être renouvelé, la société va fermer cet atelier et licencier son personnel.

MOR-BIHAN. — A Languidic, l'ex-usine Le Mellner tournait au ralenti car ses concurrents ont profité des récentes difficultés pour traiter avec les clients habituels de la firme. On n'y travaillait qu'un jour sur deux. Et voici que 45 ouvriers sur 230 ont été licenciés depuis le 15 décembre dernier.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Le gouvernement et ses valets de la presse et de la radio avaient fait courir le bruit qu'une usine Ford viendrait s'installer dans la région nantaise... Il faudra attendre ! En effet, le trust yankee étudie bien une implantation en France mais il n'a nullement choisi le lieu, et on prête au gouvernement l'intention de freiner cette initiative pour éviter la concurrence aux trusts français...



IFFIG

— a été très agréablement surpris par le programme breton élaboré par la Fédération P.S.U. des Côtes-du-Nord et actuellement soumis aux autres groupes P.S.U. de Bretagne ;

— a notamment remarqué que le P.S.U. estime qu'il faut s'engager « résolument dans la voie d'une politique communautaire régionale à l'échelle de l'Europe » ;

— a constaté que le P.S.U. demande « un plan d'inspiration socialiste », « un plan démocratique, discuté à la base », « un plan régionalisé, qui permette à la Bretagne de combler son retard, d'utiliser à son profit les ressources humaines dont elle est riche » ; ce qui est une revendication de l'U.D.B. depuis un an ;

— est cependant très inquiet pour l'avenir de ce programme breton du P.S.U. quand il apprend que dans les Côtes-du-Nord, ce même parti français est divisé

au point de présenter des candidats aux municipales sur deux listes concurrentes !

— a lu dans la page finistérienne de *L'Humanité-Dimanche* une publicité vantant les mérites d'un vin appelé « Cuisse de Bécassine », « au goût breton »...

— pense que ce vin rouge — c'est le cas de le dire — est d'un goût plutôt douteux !

— n'apprécie pas le goût philatélique du pouvoir gaulliste qui lui impose comme timbres-stampisateurs à 30 centimes le bison de Paris et le coq gaulois d'un national-chauvinisme qu'il croyait révolu.

— croit savoir que le nouveau contrat passé entre l'O.R.T.F. et ses speakers et speakerines stipulerait que toute opinion contraire à l'idéologie gouvernementale entraînerait immédiatement la rupture du contrat ;

— ne croit pas plus possible l'existence d'un tel contrat qu'il croit à l'existence d'une idéologie gouvernementale.

LE REVERS DE LA MEDAILLE

Une grève s'est déclarée à la mi-janvier à l'entreprise "Transocéan", la plus importante usine installée dans la zone industrielle brestoise de Kergonan.

C'est la première fois qu'un conflit éclate au grand jour dans la zone industrielle (l'an dernier pourtant, une ouvrière militante J.O.C. avait été licenciée, à "Transocéan" également).

La direction a réagi avec une grande violence : menaces de sanctions aux jeunes employés, visites individuelles dans les familles, une dizaine de mises à pied et de licenciements

parmi les délégués du personnel. Il est évident que le patronat décentralisé des nouvelles usines — attiré à Brest par les bas salaires et la perspective d'un certain calme social dans un prolétariat inexpérimenté — ne pouvait pas laisser se développer une telle action.

La C.F.D.T., qui soutient les grévistes (dont peu sont syndiqués en raison des dangers que cela présente), a mis l'accent sur ce qui semble manquer le plus dans la zone industrielle : des conditions de travail dignes.

Composition linotype à façon
REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES
LINARMOR
15, rue des Fossés — RENNES

boire modérément est permis

boire trop c'est perdre son permis

A LA LANTERNE!

Le comité rennais de soutien de Tixier-Vignancour devrait pouvoir s'honorer d'être éclectique s'il est vrai qu'il compte, entre autres, parmi ses membres, le docteur Pichot-Janton, fils d'un distingué membre du conseil municipal, et aussi un homme qui hante beaucoup les cercles royalistes rennais, M. Michel Duval, alias M. Lebreton, alias Mab ar c'hoad. A quel prétendant royal à la couronne de France se voue-t-il ? A Monseigneur le duc d'Anjou et de Ségovie : vous connaissez ? Il s'expliqua longuement de ses préférences dans un article récent d'un de nos confrères du mouvement breton. Ne vous trompez pas : ce monsieur qui, avec Tixier, crache sur le « bougnoul », se dit Breton et aux Lices, grâce à lui, Tixier put pendant une heure et demie professer sa leçon de nationalisme français sur champ d'hermines et faisceaux de drapeaux bretons et tricolores. Ce n'est pas que l'homme lui-même soit dangereux : il n'a retenu des leçons de son

ami Georges Sauge, pour lequel il y a quelques années il distribua des tracts à la sortie du restaurant universitaire, arborant l'insigne d'un mouvement breton, qu'un insipide bavardage où Otton de Habsbourg, Monseigneur le duc d'Anjou émergent au côté de Pierre Mauclerc et du général de Gaulle. Au delà de cette incohérence ennuyeuse, nous voulons dénoncer ce qu'il représente : la solution démocratique du problème breton n'a rien à voir avec la gangrène du fascisme français, n'a rien à faire du dilemme où ce genre d'hommes voudrait enfermer la Bretagne qui est d'opposer à une France jacobine, centralisatrice, gauchisante et marxiste, une province de Bretagne réactionnaire, catholique intégriste, fidèle à ses traditions, pour que quelques nostalgiques plus ou moins titrés jouissent non pas d'un « supplément d'âme » mais d'un supplément de manants ou de valets pressurables à merci.

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS ?

BISCUITERIE J. LEROUX

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

Edito

(Suite de la page 2)

sessions. Qu'importe ! Le "préfet régional" est le seul habilité à convoquer deux fois par an la C.O.D.E.R. et l'on imagine mal qu'il la convoque entre deux sessions près d'un passage à niveau quand il y aura une nouvelle bataille du rail à livrer. Pour le préfet la C.O.D.E.R. a pour but essentiel de préparer la régionalisation des options déjà prévues par le V Plan ; pour M. Pleven, elle devrait avoir en plus un rôle moteur en matière d'expansion économique de la Bretagne. Nous sommes obligés de crier à l'imposture plutôt qu'à la naïveté au vu des deux dernières années quand la première mesure du président de la C.O.D.E.R.-C.E.L.I.B. est de vouloir supprimer la seule commission indépendante du pouvoir et la plus proche d'une représentation démocratique. Nous sommes sceptiques sur la convocation d'une assemblée générale extraordinaire du C.E.L.I.B. et sur l'issue éventuelle d'une telle assemblée.

Plus qu'en toute autre période, en cette année d'élections, les choix devraient être faits : l'apolitisme est le meilleur fourrier du gaullisme. Devant un bilan désastreux pour la Bretagne, le choix devrait être clair. Pour une véritable démocratie, pour une assemblée bretonne démocratiquement élue avec pouvoir de décision économique et financier, depuis plus d'un an notre choix est fait.



MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALE Tél. 24-86 SAINT-GWENOLE Tél. 11

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

L'Union démocratique bretonne a adressé au secrétariat basque à Bayonne une pétition en faveur des quatre démocrates basques expulsés par le gouvernement français. En réponse, l'U.D.B. a reçu la lettre suivante :

— Nous venons à l'instant de recevoir votre liste de protestataires en faveur de nos quatre amis expulsés.

Bravo et merci pour cette entreprise qui resserre encore davantage nos liens.

Nos camarades bretons viennent ainsi s'ajouter à des centaines d'autres Européens qui par un geste précis ont manifesté aux combattants de la Libération basque leur estime et leur approbation.

Sachez que votre soutien nous a été droit au cœur... — J. A., Bayonne.

ment ferait surgir d'autres difficultés, parfois pires que les anciennes — Cf. les expériences de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires). Il serait par contre intéressant d'étudier les réalisations des coopératives scandinaves et israéliennes. Mais j'ai surtout été surpris par l'éditorial du n° 10 qui n'aurait pas départé *L'Humanité*... Le tableau que vous faites des États-Unis est caricatural. Etant donné vos positions idéologiques, votre opposition à la politique américaine est normale, mais il n'était pas nécessaire de déformer la réalité. Vous la déformez ainsi en présentant l'influence américaine et les trusts comme les seuls obstacles à la formation d'une Europe des peuples (objectif que nous approuvons tous), car vous en oubliez deux autres : l'impérialisme soviétique et le monopole idéologique et politique du parti communiste dans les démocraties populaires. — Tunis.

— J'ai beaucoup apprécié votre journal en général et dans le n° 13 l'article "Entre les lignes" qui répond à La Voie communiste de novembre 1964...

Notre économie n'est pas celle de la France. Par contre, elle ressemble à celle du Maroc ou de l'Algérie. Si nous voulons continuer à travailler chez nous, la collaboration de tous est indispensable et aussi l'acceptation de quelques sacrifices. La Bretagne est à ce prix et les syndicats peuvent être, s'ils veulent rompre avec les centrales parisiennes, l'élément majeur de la résurrection de la "Nation bretonne" qui est votre but profond comme le mien. — R. T., Brest.

— Je partage pleinement vos idées progressistes... Employez un papier moins beau et augmentez le nombre et la longueur de vos articles... Faites comprendre à la jeunesse bretonne qu'elle n'est pas seulement faite pour "servir" la France, mais également son propre pays, et qu'elle ne peut ni ne doit accepter si passivement la condamnation à l'exil (30 000 départs par an). Depuis des décades, la Bretagne fournit les plus gros contingents de déportés du travail... Unis aux autres tractions du mouvement breton, agissez et faites agir ! Vive l'Emzav Breiz ! — M. M., Saint-Goazec.

— Il est certain que désormais je vous suivrais parce que le M.O.B. — je veux dire par là les adhérents du mouvement que je rencontre aux festou-noz et même au siège à Brest — ces adhérents ne sont point emplis de chaleur humanitaire. Les idées cléricales y prédominent. Rien de convaincant, beaucoup de notabilités y dictent leurs lois, à prédominance capitaliste ! — H. B., Plouescat.

— Je peux vous affirmer que dès que je le pourrai, je rejoindrai votre mouvement et je mettrai ma plume au service de la renaissance bretonne, culturelle bien sûr, en ce qui me concerne... — P. G., Rennes.

— Entièrement d'accord avec vous pour le travail que vous faites pour la Bretagne. Tous ensemble, nous réussirons à monter cette Bretagne nationale et heureuse... — Y. G., Quimper.